

INFOS

PLAN INVESTIGATION

Ce Vendredi 27 Février 2026, le Ministre nous a décliné les 125 mesures du Plan Investigation.

Pour notre filière

- **Création d'une Prime Investigation pour tous les Policiers Scientifiques : 150 euros par mois**
 - 75 euros à partir du 1er Juin 2026
 - 75 euros à partir du 1er Décembre 2026
- **Création d'une Prime de Haute Technicité pour les analystes en Traces Numériques exerçant la discipline et ayant validé la qualification ATN : 125 euros par mois à partir du 1er Décembre 2026**

Formations, Moyens Supplémentaires, Recrutements sont également prévus pour la Police Scientifique.

Le Ministre va rencontrer très prochainement le Garde des Sceaux pour accentuer notre demande d'obtenir un cadre Judiciaire Scientifique en inscrivant nos missions actuelles à l'article 21-4 du CPP.

La Police Scientifique a changé de dimension ce Vendredi 27 Février 2026 en étant totalement intégrée au sein de la Filière Investigation.

Près de 18 mois que nous échangeons avec la DNPI, la DGPN, le Ministère pour amener ces idées validées aujourd'hui par l'Administration.

Nous veillerons à la bonne mise en application de ces mesures et ne manquerons pas de vous tenir informés.

PROCHAINE ÉTAPE

**RENDEZ-VOUS AVEC LE MINISTRE LE 23 MARS 2026 POUR ÉVOQUER
LA LOPMI ET LE CADRE STATUTAIRE !**

Le SNPPS, le seul Syndicat de la Police Scientifique à défendre les intérêts de toute la Police Scientifique !